Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

Arrondissement de Nîmes

Mairie de Villeneuve lez Avignon

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

de la Commune de Villeneuve Lez Avignon

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33
Quorum : 30
Secrétaire de séance :
Florent GRAU

Séance du 8 avril 2026

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de Villeneuve lez Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville pour sa séance d'installation du mois d'avril 2026, sous la présidence de Mme Pascale BORIES, maire.

Présents :

MM Mmes SANCIAUME, ZANIRATO, CLAPOT, ORCET, CHEVALIER, BONIFAY, DEMARQUETTE MARCHAT, SUFFET, BOUT, SALADIN, CREPIN, CARRY, XOLIN, FERNANDEZ, TRI, BRUN, BAYLE, TOULOUSE, ARTHUR, DUMAS FILLIERE, LIETARD, DESCLOUX, TORRES, SINATRA (arrive à la question n°1), GRAU, GOY, NOVARETTI, CAPRON, BOCZKOWSKI, GAVAZZI

Procurations :
Mme GALATEAU LEPERE à M. ORCET
M. DEKER à Mme BOUT
M. SINATRA à M. GRAU

8 - OBJET : INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - INTERCOMMUNALITE – Syndicat Intercommunal du lycée Jean Vilar – Désignation des représentants de la commune

Rapporteur : Mme BORIES

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20260413-N8-8-04-2026-DE
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026

Le Syndicat Intercommunal du Lycée Jean Vilar regroupe 15 communes : Aramon, Domazan, Estézargues, Les Angles, Lirac, Montfaucon, Pujaut, Rochefort du Gard, Roquemaure, Saint-Laurent, Saze, Tavel, Theziers, Sauveterre et Villeneuve lez Avignon.

Ce syndicat a eu pour objet lors de sa création de :

. mettre à la disposition de la région Languedoc Roussillon, le terrain viabilisé nécessaire à la réalisation du futur lycée
. créer et aménager des aires de stationnement de proximité ainsi que des voiries reliant l'existant à l'entrée du lycée
. construire, aménager.

Il gère désormais les équipements sportifs, exerce la surveillance et l'entretien de toute infrastructure sportive nécessaire à l'éducation physique dispensée aux lycéens ainsi que de manière accessoire, à tout usager.

Ses statuts précisent la représentation de chaque collectivité qui est de quatre délégués titulaires et quatre suppléants pour VILLENEUVE LEZ AVIGNON.

Je vous propose donc de bien vouloir procéder à la désignation de ces représentants.

Les candidatures présentées sont :

TITULAIRES
Pour la liste « Villeneuve avance » :

- Alain SANCIAUME
- Frédéric ARTHUR
- François ZANIRATO
- Florent GRAU

Pas de candidature pour la liste « Parce que j'aime Villeneuve » : 4 abstentions

SUPPLEANTS :
Pour la liste « Villeneuve avance » :

- Jean-Pierre BONIFAY
- Aline CHEVALIER
- Savine DEMARQUETTE MARCHAT
- Evelyne CLAPOT

Pas de candidature pour la liste « Parce que j'aime Villeneuve » : 4 abstentions

Après les opérations de vote, sont déclarés élus représentants du conseil municipal au sein du syndicat du lycée Jean VILAR :

TITULAIRES :
Pour la liste « Villeneuve avance » :

- Alain SANCIAUME : 29 voix
- Frédéric ARTHUR : 29 voix
- François ZANIRATO : 29 voix
- Florent GRAU : 29 voix

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20260413-N8-8-04-2026-DE
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026

SUPPLEANTS :

- Jean-Pierre BONIFAY : 29 voix
- Aline CHEVALIER : 29 voix
- Savine DEMARQUETTE MARCHAT : 29 voix
- Evelyne CLAPOT : 29 voix

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 13 avril 2026.

Le Secrétaire de séance

Mme le Maire

Mairie de Villeneuve-lez-Avignon - Gard

Florent GRAU

Pascale BORIES

La présente délibération est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20260413-N8-8-04-2026-DE
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20260413-N8-8-04-2026-DE
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026